

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière tenue mardi, le 6 avril 2021 à 19H00 au Centre culturel Dr Marc Héту au 624, rue Notre-Dame à Saint-Chrysostome, sous la présidence du maire suppléant M. Marc Roy.

Étant donné que notre municipalité est en zone rouge en raison de la crise sanitaire, la séance a lieu à huis clos et est enregistrée.

	Mode de présence
M. le maire Gilles Dagenais	Absence motivée
Mme la conseillère Colette Jaquet, district #1	En salle (arrivée à 19H15)
M. le conseiller Marc Roy, district #2	En salle
M. le conseiller Steve Laberge, district #3	En salle
M. le conseiller Richard Beaudin, district #4	En salle
Mme la conseillère Mélissa St-Jean, district #5	En salle
M. le conseiller Mario Henderson, district #6	En salle

Mme Céline Ouimet, g.m.a., directrice générale/secrétaire-trésorière est présente en salle et rédige le procès-verbal.

OUVERTURE ET CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE

2021-04-103 1. OUVERTURE ET CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE

ATTENDU QUE toute la documentation utile à la prise de décisions a été remis aux membres du conseil au plus tard 72 heures avant l'heure fixée pour le début de la séance;

Proposé par la conseillère Mélissa St-Jean
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'OUVRIR la séance régulière à 19H00 le quorum étant respecté.

ADOPTÉ

2021-04-104 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par le conseiller Richard Beaudin
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ADOPTER l'ordre du jour en y ajoutant les points suivants :

- Terrain municipal CPE rue Saint-Thomas
- Demande de plants d'arbres / Club 4H
- Autorisation achat bancs de deck hockey
- Appel d'offres rangs du Moulin et Duncan
- Étude de capacité des puits municipaux / Avizo Experts-conseils
- Modernisation usine de filtration en eau potable & drive

ADOPTÉ

2021-04-105 3. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DU 1^{er} ET 22 MARS 2021

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont pris connaissance des procès-verbaux du 1^{er} et 22 mars 2021 tels que rédigés;

Proposé par le conseiller Steve Laberge
Et résolu unanimement par les conseillers présents

QUE le conseil municipal accepte les procès-verbaux tels que rédigés.

ADOPTÉ

4. APPROBATION DES COMPTES DU MOIS

Proposé par la conseillère Mélissa St-Jean
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'APPROUVER le paiement des comptes selon la liste déposée à la séance régulière du 6 avril 2021 comme suit :

- Liste des comptes à payer au 6 avril 2021 : 85 429.07 \$
- Liste des paiements émis du 2 au 5 mars 2021 : 103 958.94 \$
- Liste des salaires payés pendant cette période : 71 976.30 \$

Les présentes listes sont déposées aux archives sous la cote 207-120.

Je, soussignée, Céline Ouimet, directrice générale/secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office, qu'il y a les fonds nécessaires à l'ensemble du budget pour effectuer le paiement des comptes du mois.

ADOPTÉ

5. CORRESPONDANCE DU MOIS

Les membres du conseil ont reçu une copie de la correspondance du mois. Cette liste est déposée aux archives municipales sous la cote 102-101. Messieurs les conseillers Steve Laberge et Mario Henderson désirent recevoir une copie de la lettre de préavis de la CPTAQ de Ferme Dublay inc.

La conseillère Colette Jaquet arrive à 19H15.

MOT DU MAIRE

6. PAROLE DU MAIRE

Aucun point à rapporter.

7. PAROLE AUX RESPONSABLES DES DIFFÉRENTS COMITÉS

Le conseiller Mario Henderson mentionne avoir contacté Longus Équipement Inc. et que la pépinière sera livrée d'ici une à deux semaines.

Le conseil municipal demande de vérifier à quel moment le nouveau camion au déneigement sera livré.

Le conseiller Steve Laberge s'interroge sur la façon d'émettre des permis de feu, que peut-on faire si un citoyen désire faire brûler la fin de semaine. Il mentionne que présentement l'aréna de Saint-Rémi est ouverte, mais qu'il n'y a pas de hockey. Qu'il devrait y avoir une saison de soccer cet été.

Le conseiller Steve Laberge désire souligner que notre curé, M. Guy Lanthier a été trois (3) mois sans salaire pendant la COVID afin de soutenir à sa manière le diocèse.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

SERVICE INCENDIE & SÉCURITÉ PUBLIQUE

Le point service incendie & sécurité publique est devancé puisque le directeur incendie, M. Paul Dagenais ainsi que M. Philippe Bourdeau, pompier sont présents

afin d'effectuer le compte rendu de la soumission pour l'acquisition d'un camion 4X4 avec cabine d'équipage.

SOUSSION ACQUISITION D'UN CAMION 4X4 AVEC CABINE D'ÉQUIPAGE

Le conseil municipal a procédé à un appel d'offres public sur SÉAO pour l'acquisition d'une unité de service de type Ford F550 XLT, 4 portes avec cabine d'équipage 4X4 équipé d'un fourgon neuf. Un seul soumissionnaire a déposé, soit Camion Hélie 2003 inc. pour un total de 241 302.63 \$, taxes incluses.

Messieurs Paul Dagenais et Philippe Bourdeau mentionnent avoir évalué la soumission avec le comité ayant travaillé à l'élaboration du devis. Chaque item au devis a été vérifié. Il a été soulevé que le soumissionnaire ne respecte pas l'empattement spécifié, que nous désirons un empattement de 179" avec un camion Ford et qu'il nous propose un camion Dodge avec un empattement de 172.4", le modèle est trop court pour y installer le coffre actuel avec la pompe, d'autres items ont également été soulevés, en outre la marque de pneus, la finition des sièges.

Des échanges ont lieu entre le conseil municipal et messieurs Dagenais et Bourdeau et après délibération, le conseil municipal rejette la soumission de Camion Héli 2003 inc.

2021-04-107

18. SOUSSION ACQUISITION D'UNE UNITÉ DE SERVICE DE TYPE FORD F550 XLT, 4 PORTES AVEC CABINE D'ÉQUIPAGE 4X4 ÉQUIPÉ D'UN FOURGON NEUF

ATTENDU QUE la municipalité a procédé à un appel d'offres public sur SÉAO pour l'acquisition d'une unité de service de type Ford F550 XLT, 4 portes avec cabine d'équipage 4X4 équipé d'un fourgon neuf;

ATTENDU QUE nous avons reçu qu'une soumission au montant de *241 302.63 \$, taxes incluses*,

Proposé par la conseillère Colette Jaquet
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE n'accepter la soumission reçue de « *Camion Helie 2003 inc.* »

ADOPTÉ

ADMINISTRATION GÉNÉRALE, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

8. POSTE DIRECTEUR GÉNÉRAL/SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Des échanges ont lieu entre les membres du conseil et la directrice générale concernant les candidats rencontrés. Il s'agit d'un poste stratégique et qu'il faut choisir la bonne personne pour l'occuper. Il est clair que le dossier doit avancer et tous sont d'accords pour se donner jusqu'au 20 avril prochain pour prendre une décision.

2021-04-108

9. AUTORISATION DE PAIEMENT – RETENUE DE 5 % / RÉFECTION DE DIVERSES RUES ET REMPLACEMENT DES INFRASTRUCTURES PHASE IV

ATTENDU QUE l'entrepreneur ayant effectué les travaux de la Phase IV demande la libération de la retenue de 5% pour la réception provisoire des travaux;

Proposé par le conseiller Mario Henderson
Et résolu unanimement par les conseillers présents

QUE ce conseil, sur recommandation de la firme « *AVIZO experts-conseil* » et de la directrice générale, autorise le paiement de la retenue de 5% à l'entrepreneur, *M.Potvin Excavation* au montant de *47 846.74 \$ plus taxes*.

DE ce montant, une somme de 500 \$ a été conservée en guise de retenue spéciale pour le scellant du 32, rue Préfontaine qui sera fait par l'entrepreneur dès que les conditions météorologiques le permettront.

QUE ce conseil affecte les sommes nécessaires au règlement d'emprunt numéro 213-2019 de même que les crédits votés au fonds d'investissement.

ADOPTÉ

10. AIDE FINANCIÈRE PAFIRS / SALLE COMMUNAUTAIRE

Le conseil municipal est toujours en attente des plans de l'architecte dans le dossier de l'aide financière pour la salle communautaire.

11. PROGRAMMATION TECQ

La directrice générale, Mme Célie Ouimet mentionne avoir refait la programmation TECQ, que le rang du Moulin a été enlevé et remplacé par le rang Saint-Joseph.

2021-04-109

12. RAPPORT DE LA PARTICIPATION DES ÉLUS, FORMATION À L'ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE

ATTENDU QUE la directrice générale mentionne que tous les élus municipaux ont suivi la formation en éthique et en déontologie;

Proposé par la conseillère Mélissa St-Jean
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ACCEPTER le rapport confirmant que tous les élus municipaux ont participé à ladite formation.

ADOPTÉ

2021-04-110

13. PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – AXE AMÉLIORATION - VOLET REDRESSEMENT / MANDAT SHELLEX GROUPE CONSEIL

CONSIDÉRANT que la municipalité veut procéder à une réfection de la chaussée dans le rang St-Charles sur une longueur de +/- 2.3 kilomètres;

CONSIDÉRANT l'offre de services de la firme *SHELLEX GROUPE CONSEIL* au montant de *12 950.00 \$, plus taxes* pour la préparation des documents d'appel d'offres;

Proposé par le conseiller Mario Henderson
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ACCEPTER l'offre de services de la firme *SHELLEX GROUPE CONSEIL* de *12 950.00 \$, plus taxes*. Cette dépense sera financée à même les activités de fonctionnement.

ADOPTÉ

2021-04-111

**14. PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – AXE AMÉLIORATION -
VOLET REDRESSEMENT**

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Chrysostome a pris connaissance des modalités d'application du volet *Redressement et Accélération du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL)*;

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière concernant des routes locales de niveau 1 et/ou 2 et, le cas échéant, que celles visant le volet Redressement sont prévues à la planification quinquennale/triennale du Plan d'intervention ayant obtenu un avis favorable du ministère des Transports;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE la municipalité s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du Ministère;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Chrysostome a choisi d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante:

- o l'estimation détaillée du coût des travaux;

ATTENDU QUE le chargé de projet de la municipalité, Mme Linda Hébert agit à titre de représentant de cette dernière auprès du Ministère dans le cadre de ce dossier;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition du conseiller Mario Henderson
Et résolu unanimement par les conseillers présents

QUE le conseil de autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

ADOPTÉ

2021-04-112

**15. MANDAT POUR LA REDDITION DE COMPTES – PROGRAMME D'AIDE
DE LA VOIRIE LOCALE**

CONSIDÉRANT QUE la liste des dépenses admissibles pour le *Programme d'aide à la voirie locale – Volet entretien des routes locales* est déposée au conseil et acceptée par celui-ci;

CONSIDÉRANT QU'il faut mandater un auditeur pour la reddition de compte de l'aide financière accordée en 2020 à notre municipalité provenant du ministère des Transports;

Proposé par le conseiller Mario Henderson
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE mandater la firme comptable *Lefavre, Labrèche, Gagné sencl* afin de confirmer les sommes qui ont été dépensées en 2020 pour les routes en entretien pour un montant de 205 685 \$ dans le cadre d'un programme d'aide à la voirie locale – Volet entretien des routes locales.

ADOPTÉ

2021-04-113

16. OUVERTURE DE POSTE / INSEPCTEUR MUNICIPAL

CONSIDÉRANT le besoin de combler le poste d'inspecteur municipal;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal a pris connaissance de l'offre d'emploi;

Après délibération;
Proposé par le conseiller Richard Beaudin
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D’AFFICHER le poste d’inspecteur municipal sur les diverses plates-formes municipales ainsi que sur le site de l’UQAM.

ADOPTÉ

2021-04-114

17. AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NO. 222-2021 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO. 221-2021 FIXANT LES TAUX DE TAXATION ET DE COMPENSATION POUR L’EXERCICE FINANCIER 2021

UN AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NO. 222-2021 modifiant le règlement no. 221-2021 fixant les taux de taxation et de compensation pour l’exercice financier 2021 sont donnés par le conseiller Mario Henderson.

MUNICIPALITÉ/VILLE DE SAINT-CHRYSOSTOME
MRC LE HAUT-SAINT-LAURENT
PROVINCE DE QUÉBEC

RÈGLEMENT NUMÉRO 222-2021 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 221-2021 FIXANT LES TAUX DE TAXATION ET DE COMPENSATION POUR L’EXERCICE FINANCIER 2021



ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Chrysostome a adopté le 1^{er} février 2021, le règlement no. 221-2021 applicable pour l’année 2021;

ATTENDU QUE l’article 989 du *Code municipal du Québec* autorise le conseil municipal à imposer et à prélever sur le territoire de la municipalité, par voie de taxation directe, soit sur les biens-fonds imposables de son territoire, une taxe basée sur leur valeur portée au rôle d’évaluation afin de pourvoir aux dépenses d’administration de celle-ci;

ATTENDU QUE l’article 981 du *Code municipal du Québec* autorise la Municipalité à décréter par résolution un taux d’intérêt différent que celui prévu (par règlement OU au premier alinéa de cet article, et ce, à toutes les fois qu’il le juge opportun), et ce, à toutes les fois qu’il le juge opportun;

ATTENDU QUE l’article 252 de la *Loi sur la fiscalité municipale* autorise le conseil municipal/de ville de permettre que le paiement des taxes municipales soit effectué en plusieurs

versements;

ATTENDU QUE la municipalité/ville a prévu, conformément à l’article 252 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, que le paiement des taxes pouvait être fait en 4 versements;

ATTENDU QUE la situation de plusieurs citoyens et citoyennes pourrait devenir précaire en raison du COVID-19 et des consignes édictées par les autorités compétentes afin de limiter sa propagation;

ATTENDU QUE la Municipalité désire venir en aide à ces contribuables en diminuant le taux d’intérêt et de pénalité sur la taxe foncière annuelle 2021 applicable sur son territoire;

ATTENDU QU'un avis de motion a été dûment donné par le conseiller Mario Henderson lors de la séance du conseil tenue le 6 avril 2021 et qu'un projet de règlement a été déposé lors de cette même séance;

En conséquence,
Proposé par le conseiller Mario Henderson
Et résolu unanimement par les conseillers présents

Le conseil décrète ce qui suit :

QUE le conseil municipal abroge l'article 12 du règlement 221-2021 concernant les intérêts de 9% et pénalité de 3 % à compter du 22 mars 2021.

QUE les taux d'intérêt et de taxes seront prévus par résolution.

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Monsieur Marc Roy
Maire suppléant

Madame Céline Ouimet
Directrice générale / Secrétaire-trésorière
ADOPTÉ

2021-04-115

17.1 NOMINATION MAIRE SUPPLÉANT MRC DU HAUT-SAINT-LAURENT

CONSIDÉRANT que le conseil municipal désire nommer un maire suppléant pour représenter la municipalité lors des séances des maires à la MRC le Haut-Saint-Laurent en cas d'absence du maire;

Proposé par la conseillère Colette Jaquet
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE nommer le conseiller Marc Roy à titre de maire suppléant en cas d'absence du maire.

ADOPTÉ

SERVICE INCENDIE & SÉCURITÉ PUBLIQUE

Le point 18 a été devancé en début de séance.

2021-04-116

19. RECOMMANDATIONS CANDIDATURES POMPIERS & ENGAGEMENT

ATTENDU QUE le service incendie désire embaucher de nouveaux pompiers pour son service;

ATTENDU QU'UN appel de candidature « pompier » a été affiché le 2 novembre 2020;

ATTENDU QUE six (6) candidats ont postulé et des entrevues ont été faites;

ATTENDU QUE le comité de sélection a rendu sa décision;

Proposé par le conseiller Steve Laberge
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ENGAGER les candidats suivants :

- Pascal DAY
- Stéphane HÉBERT

- Christian LABELLE
- Guillaume LAVERDIÈRE
- Guillaume LEFEBVRE
- Martin LÉVESQUE

QUE le conseil municipal accepte les candidatures à condition que le candidat apporte un certificat médical valide à jour de son état de santé. De plus, une vérification des antécédents criminels sera également exigée et conditionnelle avant de signer un contrat avec la municipalité.

ADOPTÉ

2021-04-117 **19.1 ACQUISITION HABIT DE COMBAT**

CONSIDÉRANT QUE des habits de combat sont à renouveler ;

CONSIDÉRANT QUE le budget initial un nombre de trois (3) avait été prévu;

CONSIDÉRANT QUE le directeur incendie désire en acquérir quatre (4);

CONSIDÉRANT QUE le prix unitaire pour chaque habit est de 1 950 \$, plus taxes;

Après délibération,

Proposé par la conseillère Colette Jaquet

Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'AUTORISER l'achat de quatre (4) habits de combat pour le service incendie chez l'*Arsenal (Équipements Incendie C.M.P. Mayer Inc)* au coût de 7 800 \$, plus taxes.

QUE le poste comptable attribué à la dépense soit 23-030-00-000 et qu'elle sera financée à même le budget d'investissement.

ADOPTÉ

2021-04-118 **19.1 ACQUISITION CYLINDRES**

CONSIDÉRANT QUE le service incendie désire acquérir deux (2) cylindres au coût unitaire de 1 195 \$, plus taxes;

Proposé par la conseillère Colette Jaquet

Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'AUTORISER l'achat deux cylindres chez Aréo-feu au coût de 2 390 \$, plus taxes.

QUE le montant prévu pour cette dépense sera pris dans le budget de fonctionnement.

ADOPTÉ

2021-04-119 **19.1 ACQUISITION APPAREILS RESPIRATOIRES**

CONSIDÉRANT QUE le service incendie désire acquérir deux (2) appareils respiratoires au coût unitaire de 8 790 \$, plus taxes;

Proposé par la conseillère Colette Jaquet

Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'AUTORISER l'achat deux (2) appareils respiratoires chez Aréo-feu au coût de 17 580 \$, plus taxes.

QUE le montant prévu pour cette dépense sera pris dans le budget de fonctionnement.

ADOPTÉ

2021-04-120 19.1 ACQUISITION LAMPE PÉLICAN PORTATIVE

CONSIDÉRANT QUE le service incendie désire acquérir une lampe pélican portative;

Proposé par la conseillère Colette Jaquet
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'AUTORISER l'achat d'une lampe portative pélican chez CSE Sécurité et incendie inc. au coût de 1 085 \$, plus taxes.

QUE le montant prévu pour cette dépense sera pris dans le budget de fonctionnement.

ADOPTÉ

2021-04-121 19.2 DÉMISSION MME AMÉLY FRÉCHETTE, POMPIÈRE

CONSIDÉRANT la démission de la pompière Mme Amély Fréchette;

Proposé par la conseillère Mélissa St-Jean
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ACCEPTER la démission de Mme Amély Fréchette. Le conseil municipal désire la remercier pour son dévouement au sein du service incendie de Saint-Chrysostome. Le conseil municipal désire spécifier que Mme Fréchette est toujours à l'emploi de la municipalité en tant que technicienne en prévention incendie.

ADOPTÉ

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS, HYGIÈNE DU MILIEU ET BÂTIMENTS

20. SOUSSION ALARME SYSTÈME DE CHAUFFAGE DU CENTRE CULTURE DR MARC HÉTU

Le conseil municipal accuse réception de deux (2) pour l'installation de sonde de température pour l'hôtel de ville. Après discussion, le conseil municipal désire avoir de prix pour l'installation de contrôle de température pour tous les édifices municipaux (excluant l'usine d'épuration et l'usine de filtration en eau potable). Le point sera reporté à une séance ultérieure.

2021-04-122 21. MANDAT POUR QUATRE ANS À L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC POUR QUATRE (4 ANS)

L'ACHAT DE SEL DE DÉGLAÇAGE DES CHAUSSÉES (CHLORURE DE SODIUM)

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Chrysostome a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de préparer, en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour un achat regroupé de sel de déglacage des chaussées (chlorure de sodium);

ATTENDU QUE les articles 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* et 14.7.1 du *Code municipal* :

- permettent à une organisation municipale de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de matériel;
- précisent que les règles d'adjudication des contrats par une municipalité s'appliquent aux contrats accordés en vertu du présent article et que l'UMQ s'engage à respecter ces règles;

- précisent que le présent processus contractuel est assujéti au *Règlement de gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement* adoptée par le conseil d'administration de l'UMQ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Chrysostome désire participer à cet achat regroupé pour se procurer le sel de déglçage des chaussées (chlorure de sodium) dans les quantités nécessaires pour ses activités et selon les règles établies au document d'appel d'offres préparé par l'UMQ, pour les quatre (4) prochaines années;

Proposé par le conseiller Richard Beaudin
Et résolu unanimement par les conseillers présents

QUE le préambule fasse partie intégrante des présentes comme si récéité au long;

QUE la Municipalité (ou MRC ou Régie) confirme, comme les lois le permettent, son adhésion à ce regroupement d'achats géré par l'UMQ pour quatre (4) ans, soit jusqu'au 30 avril 2025 représentant le terme des contrats relatifs à la saison 2024-2025;

QUE pour se retirer de ce programme d'achat regroupé, la Municipalité (ou MRC ou Régie) devra faire parvenir une résolution de son Conseil à cet effet et ce, au moins trente (30) jours avant la date de publication de l'appel d'offres public annuel;

QUE la Municipalité (ou MRC ou Régie) confie, à l'Union des municipalités du Québec (UMQ), le mandat de préparer, en son nom et celui des autres municipalités intéressées, des documents d'appels d'offres pour adjudger des contrats d'achats regroupés pour le chlorure de sodium nécessaire aux activités de la Municipalité (ou MRC ou Régie), pour les hivers 2021-2022 à 2022-2024 inclusivement;

QUE la Municipalité de Saint-Chrysostome confie, à l'UMQ, le mandat d'analyser des soumissions déposées et de l'adjudication des contrats;

QUE si l'UMQ adjudge un contrat, la Municipalité de Saint-Chrysostome s'engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle l'avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjudgé;

QUE pour permettre à l'UMQ de préparer son document d'appel d'offres, la Municipalité de Saint-Chrysostome s'engage à lui fournir les quantités de produit dont elle aura besoin, en remplissant, lorsque demandé, la fiche d'information et en la retournant à la date fixée;

QUE la Municipalité de Saint-Chrysostome reconnaît que l'UMQ recevra, directement de l'adjudicataire, des frais de gestion, correspondant à un pourcentage du montant total facturé avant taxes à chacun des participants. Pour l'appel d'offres 2021-2022, ce pourcentage est fixé à 1 % pour les organisations municipales membres de l'UMQ et à 2 % pour les non-membres de l'UMQ. Pour les appels d'offres subséquents, ces pourcentages pourront variés et seront définis dans le document d'appel d'offres;

QU'UN exemplaire signé et conforme de la présente résolution soit transmis à l'Union des municipalités du Québec.

ADOPTÉ

2021-04-123

22. OFFRES PÉPINE CASE 580 & ALIÉNATION

ATTENDU QUE la municipalité désire disposer la Pépine Case E580 / 1986;

ATTENDU QUE nous avons reçu deux (2) soumissions à savoir :

FERME VERBEC INC.	4 250. \$
M. ALAIN MENARD	2 015. \$

Proposé par le conseiller Richard Beaudin
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ACCEPTER la soumission de *Ferme Verbec inc.* au coût de 4 250.\$ (plus taxes applicables). La directrice générale, Mme Céline Ouimet est autorisée à signer tous les documents pour le transfert et l'aliénation de l'équipement.

ADOPTÉ

2021-04-124 22.1 SOUMISSION / ISOLATION ENTRETOIT / CENTRE CULTUREL DR MARC HÉTU

ATTENDU QUE les recommandations de la firme d'architecte, Riel & Regimblad pour faire isoler l'entretroit du Centre culturel Dr Marc Héту suite aux travaux de réfection du toit en 2020;

ATTENDU QUE nous avons demandé 2 soumissions et qu'un seul soumissionnaire nous est revenu dont, la compagnie *Isolation Isomax inc.* au coût de 4 532.31 \$, plus taxes;

Proposé par le conseiller Mario Henderson
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ACCEPTER la soumission afin de faire faire les travaux aussitôt que la compagnie sera disponible. Le montant de cette dépense sera pris dans le budget de fonctionnement.

ADOPTÉ

URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

2021-04-125 23. RECOMMANDATION CCU / 561 À 569 NOTRE-DAME

CONSIDÉRANT les recommandations antérieures du CCU et la résolution #2020/11/299 du conseil municipal du 2 novembre 2020;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire n'est plus en accord avec la couleur brune des colonnes et du treillis telle que montré au plan du 13-10-2020 et qu'il désire une toiture au rez-de-chaussée au-dessus de la porte;

CONSIDÉRANT QUE les membres du CCU recommandent les points suivants :

- des colonnes en aluminium structural en blanc ou brun;
- les fenêtres sur le côté de la rue du Père-Payant, lorsqu'elles seront changées soient à guillotines, tel que prévu au plan;

Proposé par la conseillère Colette Jaquet
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ACCEPTER les recommandations des membres du Comité consultatif d'urbanisme et autorise l'émission du permis.

ADOPTÉ

2021-04-126 24. RECOMMANDATION CCU / 545-547 NOTRE-DAME

CONSIDÉRANT le plan préparé par la technologue pour le 545-547 Notre-Dame en date du 11-03-2021;

CONSIDÉRANT QUE les membres du CCU acceptent le plan;

Proposé par la conseillère Mélissa St-Jean
Et résolu unanimement par les conseillers présents

QUE le conseil municipal accepte la recommandation des membres du Comité consultatif d'urbanisme soit d'accepter le plan tel que déposé et autorise l'émission du permis.

ADOPTÉ

2021-04-127 25. RECOMMANDATION CCU / ENSEIGNE 605 NOTRE-DAME

CONSIDÉRANT le propriétaire du 605, Notre-Dame désire installer une enseigne numérique pour indiquer le prix de l'essence d'une hauteur de 19 pouces, tel que montré au plan;

CONSIDÉRANT QUE les membres du CCU sont favorable pour l'ajout de l'enseigne;

Proposé par le conseiller Steve Laberge
Et résolu unanimement par les conseillers présents

QUE le conseil municipal accepte la recommandation des membres du Comité consultatif d'urbanisme soit d'accepter l'ajout d'une enseigne numérique d'une hauteur de 19 pouces et autorise l'émission du permis.

ADOPTÉ

2021-04-128 26. RECOMMANDATION CCU / REMPLACEMENT PAREMENT 626-628, NOTRE-DAME

CONSIDÉRANT qu'une demande a été déposée au bureau de l'inspecteur municipal pour le remplacement du parement sur l'édifice suite à un sinistre causé par le vent;

CONSIDÉRANT que l'immeuble étant situé dans le PIIA, un plan avait été présenté en 2012;

CONSIDÉRANT QUE les membres du CCU désirent que le nouveau parement doive respecter le plan approuvé en 2012;

Proposé par le conseiller Richard Beaudin
Et résolu unanimement par les conseillers présents

QUE le conseil municipal accepte la recommandation des membres du Comité consultatif d'urbanisme et autorise l'émission du permis.

ADOPTÉ

2021-04-129 27. RENOUVELLEMENT MANDAT MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU) / 2021 @ 2023

ATTENDU QUE qu'un comité consultatif d'urbanisme est présentement représenté par Messieurs François Albert, Pascal Day et Daniel Roy;

ATTENDU QUE la municipalité désire renouveler le mandat de ses membres;

Proposé par la conseillère Mélissa St-Jean
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE renouveler pour une période de trois (3) ans, soit 2021 @ 2023 les membres suivants :

- M. François Albert
- M. Pascal Day
- M. Daniel Roy

ADOPTÉ

LOISIRS, VIE COMMUNAUTAIRE, CONTRIBUTION MUNICIPALE ET APPUI

2021-04-130 26. PASSAGE DU DÉFI MÉTROPOLITAIN 2021

CONSIDÉRANT QUE Vélo Québec Événements organise le Défi Métropolitain le 13 juin prochain;

CONSIDÉRANT QU'il désire avoir l'autorisation de parcourir notre territoire;

CONSIDÉRANT le trajet déposé;

Proposé par le conseiller Steve Laberge
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ACCEPTER le passage de Défi Métropolitain sur notre territoire le 13 juin prochain.

ADOPTÉ

2021-04-131 29. APPUI CENTRE PROFESSIONNELS CHATEAUGUAY VALLEY / PROGRAMME ASSISTANCE ET SOINS INFIRMIERS

ATTENDU une correspondance reçue de la Commission scolaire New Frontiers en date du 10 mars 2021 dans laquelle il mentionne préparer une demande au ministère de l'Éducation du Québec de l'autorisation permanente pour le programme Santé, assistance et soins infirmiers (SASI / #5825);

ATTENDU QUE c'est le seul centre qui offre cette formation en anglais dans toute la région de la Montérégie Ouest, y compris le Haut-Saint-Laurent et Kahnawake;

Proposé par le conseiller Mario Henderson
Et résolu unanimement par les conseillers présents

QUE la Municipalité de Saint-Chrysostome appui la demande de la Commission scolaire New Frontiers dans le cadre de ses représentations auprès du ministère de l'Éducation du Québec pour la permanence pour le programme Santé, assistance et soins infirmiers (SASI / #5825).

ADOPTÉ

VARIA

TERRAIN MUNICIPAL CPE RUE SAINT-THOMAS

Des discussions ont lieu entre les membres du conseil concernant l'aménagement du terrain municipal au côté du CPE. Nous sommes toujours en attente du plan pour l'aménagement dudit terrain. La directrice générale, Mme Céline Ouimet relancera Mme Manon Crête afin de savoir à quel moment nous aurons le plan. Pour la canalisation de tout le devant du CPE, le conseil municipal désire qu'il soit bien aménagé et d'acheter les matériaux nécessaires pour l'aménager. Le fossé devra être aménagé tel que décrit le règlement numéro 220-2020 relatif à l'aménagement et entretien des ponceaux et des fossés, dont copie du règlement sera transmise au chef d'équipe, M. Stéphane Laberge.

2021-04-132 DEMANDE DE PLANTS D'ARBRES / CLUB 4H

CONSIDÉRANT la campagne de distribution d'arbres dans le cadre du Mois de l'arbre et des forêts (mai 2021);

Proposé par le conseiller Mario Henderson
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE faire une demande de plants d'arbres auprès du Club 4-H du Québec. Puisque nous sommes toujours en période de pandémie, des mesures sanitaires seront mises en application.

ADOPTÉ

2021-04-133 AUTORISATION ACHAT BANCS DE DECK HOCKEY

ATTENDU QUE la municipalité désire acquérir des bancs pour les joueurs de deck hockey;

ATTENDU la soumission de « Permafib » au coût de 2 474.82 \$, plus taxes;

Proposé par la conseillère Mélissa St-Jean
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ACCEPTER la soumission au coût de 2 474.82 \$, plus taxes (livraison et installation comprises).

ADOPTÉ

ÉTUDE DE CAPACITÉ DES PUIXS MUNICIPAUX / AVIZO EXPERTS-CONSEILS

Le conseil municipal demande de relancer M. Allen Harrer, ing. de la firme Avizo Experts-conseils afin de savoir s'il a l'intention de déposer très prochainement l'étude de capacité des puits municipaux. Nous désirons connaître si nos puits municipaux, usine de filtration et la réserve ont la capacité de recevoir soixante-dix (70) nouveaux utilisateurs.

MODERNISATION USINE DE FILTRATION EN EAU POTABLE & DRIVE

Le conseiller Mario Henderson dit avoir visité l'usine de filtration en eau potable avec le chef d'équipe M. Stéphane Laberge. Une mise à jour s'impose au niveau de l'automatisation. Actuellement sur trois (3) pompes de distributions seulement deux (2) sont en opération, il y en a une (1) qu'on ne peut remettre en opération. Il suggère de contacter Excel Électrique afin de voir de quelle façon on peut la redémarrer. Le conseiller Mario Henderson suggère de communiquer avec M. Dominic Pothier de Control Tech qui est spécialisé en automatisation, qui est prêt à venir voir notre installation et apporter des suggestions.

2021-04-134 30. LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par la conseillère Colette Jaquet
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE lever la séance régulière à 22H10 l'ordre du jour étant épuisé.

ADOPTÉ

Monsieur Marc Roy
Maire suppléant

Madame Céline Ouimet, g.m.a.
Directrice générale/Secrétaire-trésorière